

Date de génération de ce justificatif : 14/07/2024

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

CINQ A VENIR – Constitution de société

Référence : L020055

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 23 juin 2023 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



CINQ A VENIR Société civile au capital de 271 010 euros Siège social : 2 L'Henries 56120 PLEUGRIFFET RCS VANNES Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PLEUGRIFFET du 19 juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile. Dénomination sociale : CINQ A VENIR. Siège social : 2 L'Henries, 56120 PLEUGRIFFET. Objet social : l'acquisition (en pleine propriété ou en démembrement), la détention, la gestion et la disposition de valeurs mobilières, titres, droits sociaux, et de tous autres biens ou droits mobiliers et financiers ; l'acquisition (en pleine propriété ou en démembrement), la construction, la transformation, l'aménagement, l'exploitation par bail ou autrement, y compris par crédit-bail immobilier, et la disposition de tous biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, et de tous autres droits immobiliers ; la souscription de tous emprunts et garanties pour la réalisation de son objet ; la réalisation de tous placements financiers, et la souscription de tous produits financiers, notamment de contrats de capitalisation ; l'acquisition, la gestion, la mise en location, la vente de tout bien immobilier ; de se rendre et constituer caution solidaire et hypothécaire des associés envers tous organismes bancaires ou financiers, pour toutes opérations ; et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 271 010 euros, constitué à concurrence de 10,00 euros au

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

—moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 271 000,00 euros au moyen d'apport en nature. Gérance : Monsieur Antoine BONTEMS et Madame Claudie BONTEMS demeurant ensemble au 2 L'Henries, 56120 PLEUGRIFRET. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de VANNES. Pour avis. La Gérance

[Consulter cette annonce en ligne](#)